Composition française

Numéro d'inventaire : 2020.22.503
Auteur(s) : André Prost
Type de document : travail d'élève
Période de création : 1er quart 20e siècle
Date de création : 1912 (entre) / 1913 (et)
Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier vergé
Description : Copie simple, "Cours élémentaire, 2ème Classe", noms de l'élève, de la ville et du département en haut à droite, manuscrits, correspondant aux exercices de la revue n°15. Encre noire et rouge. Trace d'une bande de papier collée en haut à gauche.
Mesures : hauteur : 29,9 cm ; largeur : 20,7 cm
Notes : L'enseignement dans la famille : Revue éditée de 1903 à 1932, par : Directeur-fondateur : G. Saint-Savin ; rédacteur en chef : Émile Raguet puis Jean Roland ; le premier comité de rédaction comprend Mary Tachot, Mlle Friedheim, P. Colongo, Etchebure, Paul Didier, Louis Dantras. Rédigé par des professeurs de l'enseignement secondaire. « Chaque semaine, la revue apportera à la maison l'enseignement complet donné suivant les programmes universitaires, par des maîtres d'élite. Cet enseignement sera d'un niveau très élevé, il sera, si je puis m'exprimer ainsi, distingué, en même temps qu'essentiellement méthodique, clair et pratique. En conduisant les jeunes filles jusqu'au brevet supérieur, nous ne négligerons, chemin faisant, rien de ce qui pourra contribuer à l'élévation de leur cœur et à l'agrément de leur esprit […]. Grâce à cette publication nouvelle, les parents n'ont donc plus à se demander comment remplacer les établissements libres qui se ferment. Ils peuvent s'épargner et épargner à leurs enfants les rigueurs d'une séparation, s'accorder la joie de les voir grandir sous leurs yeux, en leur donnant l'instruction complète à présent nécessaire à tous » (G. Saint-Savin, n° 1, juin 1903). Composition notée, remarques du correcteur, appréciation.
Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)
Rédactions
Lieu(x) de création : Orgelet
Utilisation / destination : enseignement (enseignement par correspondance)
Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution

démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).
Autres descriptions : Langue : français
Nombre de pages : Non paginé.
Commentaire pagination : 1 p. manuscrites sur 2 p.
Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790
https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm
Lieux : Orgelet

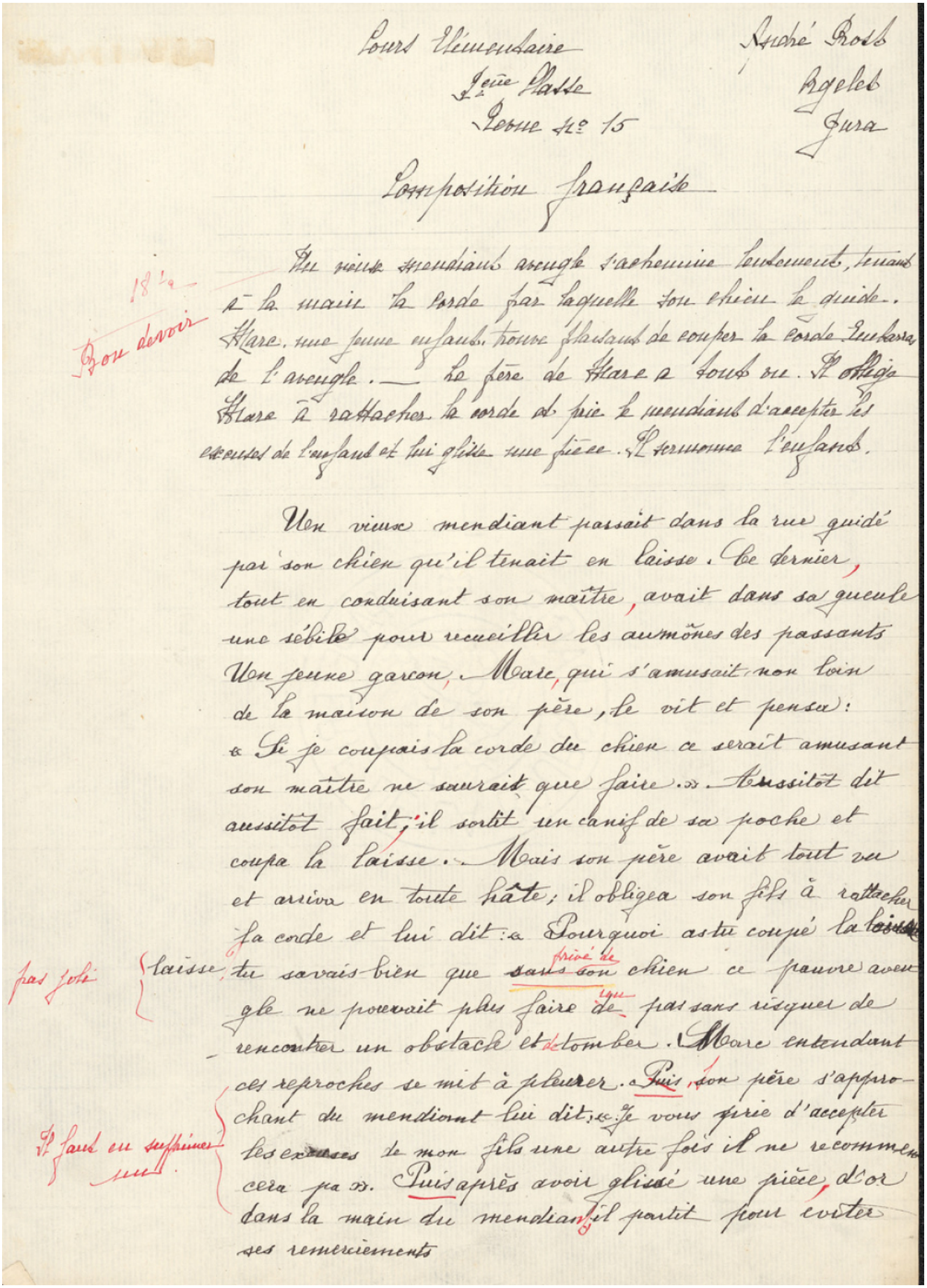

Cours Elémentaire
1re Classe
Leçon No 15

André Rods
Rgelet
Jura

Composition Française

18½
Bon devoir

Un vieux mendiant aveugle s'acheminait lentement, tenant à la main la corde par laquelle son chien le guide. Marc, une jeune enfant, trouve plaisant de couper la corde pendant de l'aveugle. — Le père de Marc a tout vu. Il oblige Marc à rattacher la corde et fait le mendiant d'accepter les excuses de l'enfant et lui glisse une pièce. Il tancrone l'enfant.

Un vieux mendiant passait dans la rue guidé par son chien qu'il tenait en laisse. Ce dernier, tout en conduisant son maître, avait dans sa gueule une sébile pour recueillir les aumônes des passants. Un jeune garçon, Marc, qui s'amusait non loin de la maison de son père, le vit et pensa: « Si je coupais la corde du chien ce serait amusant son maître ne saurait que faire. » Aussitôt dit aussitôt fait, il sortit un canif de sa poche et coupa la laisse. — Mais son père avait tout vu et arriva en toute hâte; il obligea son fils à rattacher la corde et lui dit: « Pourquoi as-tu coupé la laisse

pas joli

laisse, tu savais bien que ~~sans son~~ privé de chien ce pauvre aveugle ne pouvait plus faire un pas sans risquer de rencontrer un obstacle et de tomber. » Marc entendant ces reproches se mit à pleurer. « Puis, son père s'approchant du mendiant lui dit: « Je vous prie d'accepter les excuses de mon fils une autre fois il ne recommencera pas ». Puis après avoir glissé une pièce d'or dans la main du mendiant il partit pour éviter ses remerciements

Il faut en supprimer un.